



AVIS DE PUBLICATION

(en matière d'aménagement communal et de développement urbain)

Wormeldange, le 12 avril 2021

Concerne : PAP « Route du Vin »

Par la présente, le public est informé que le plan d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Ehnen, Commune de Wormeldange, au lieu-dit «Route du Vin», présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour le compte des sociétés **CAPALUX S.A** et **CMP S.A** voté par le conseil communal en date du 21 décembre 2021 a été dûment approuvé par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 29 mars 2021 (réf. n° 18805/4C).

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant les juridictions de l'ordre administratif est ouvert contre la présente décision dans un délai de trois mois.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mathis AST', written over a horizontal line.

Le bourgmestre
Mathis AST



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Jacques HELLERS', written over a horizontal line.

Le secrétaire
Jean-Jacques HELLERS